

Direction des Finances et des Achats
Sous-Direction du Budget

Direction des Ressources Humaines
Sous-Direction du Pilotage

2020 DFA – DRH 60 Budget primitif emplois pour 2021 – Créations et mouvements d’emplois au titre de 2021. Fixation du stock réglementaire des emplois.

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mes cher-e-s collègues,

Pour répondre à l’impact de la crise sanitaire, au lancement des priorités de la mandature (Police municipale, transformation et végétalisation de l’espace public, territorialisation de l’action municipale, solidarités), à l’ouverture de nouveaux équipements, et pour apporter des renforts divers au service de l’action municipale, ce sont au total 585 créations de postes qui sont proposées pour le budget emplois 2021.

Les tableaux annexes présentent l’ensemble des mouvements de postes budgétaires par grande politique publique, accompagnés de commentaires détaillés.

1) Impact de la crise sanitaire : 280 postes, dont 250 renforts temporaires

- *Protocole sanitaire et conséquences de la pandémie dans les écoles : 250 créations pour des renforts temporaires*

Les équipes de renfort, comptant 150 contractuels, présentes dans les écoles depuis mai 2020 afin de permettre l’application du protocole sanitaire sont prolongées jusqu’à la fin de l’année scolaire 2020-2021.

Compte tenu de l’aggravation de la situation sanitaire en cette fin d’année 2020, 100 renforts supplémentaires sont également créés pour garantir l’ouverture des écoles parisiennes, là-aussi jusqu’à la fin de l’année scolaire 2020-2021.

- *Réponse à la crise sociale et économique consécutive à la pandémie : 21 postes pour l’aide aux publics les plus fragiles*

Dans les Espaces Parisiens de l’Insertion, le public accueilli a fortement augmenté du fait de la crise sociale consécutive à la crise sanitaire. 10 postes de renforts sont créés pour maintenir la qualité du suivi des bénéficiaires.

Sont par ailleurs créés 6 postes pour la protection de l’enfance, 2 postes pour le pôle urgence sociale, famille à la rue et 2 postes à la sous-direction de la santé, l’un pour développer l’offre de soins dans les territoires, l’autre pour les projets santé mentale et résilience.

À noter également la transformation de 20 000 heures de vacances en 10 postes de médecins contractuels à temps non complet (cf. infra) qui viendront renforcer les équipes des centres de santé.

À la DAE, 1 poste est créé pour développer le dispositif « Enjeux Emplois » au bureau des partenariats / entreprises.

- *Assurer la sécurité au travail des agents de la Ville : 9 postes*

1 poste est créé au service des locaux de travail à la DCPA. De plus, s'y ajoutent 10 agents en reconversion professionnelle pour raison de santé qui viendront renforcer le contrôle des installations de ventilation des locaux professionnels des agents de la Ville.

5 postes sont également créés à la DCPA pour renforcer le contrôle et le suivi des problématiques de sécurité bâtementaire.

Enfin, 3 postes sont créés pour renforcer le service de médecine préventive.

2) Accompagner la montée en puissance de la Police Municipale Parisienne : 129 postes créés à la DPSP

120 postes de terrain seront déployés dans le courant de l'année 2021 : 100 inspecteurs de sécurité, 8 techniciens de tranquillité publique et de sécurité, 2 attachés et 10 adjoints techniques.

Les services support de la DPSP sont renforcés à hauteur de 3 postes afin d'accompagner la montée en puissance de la Police municipale parisienne. Enfin, 4 postes sont créés pour créer l'école des métiers de la sécurité.

Un poste d'assistant socio-éducatif est créé pour renforcer les maraudes sociales et 1 poste de secrétaire administratif est créé pour préfigurer l'Agence parisienne du travail d'intérêt général.

3) Transformation et végétalisation de l'espace public, territorialisation de l'action municipale, politique du quartier et ville du ¼ heure : 61 créations de postes

Priorité de la mandature, la transformation et la végétalisation de l'espace public passera notamment par la territorialisation de l'action municipale et le développement d'une politique du quartier.

23 postes sont créés à la DPE, dont 15 éboueurs pour renforcer les équipes urgence propreté, 1 poste pour renforcer le contrôle des rejets non domestiques pour lutter contre la pollution des eaux, 2 postes au budget annexe de l'assainissement pour la maintenance des équipements, 1 poste pour la défense contre l'incendie, compétence transférée de la préfecture de police de Paris et 4 postes pour le développement du système d'information du nettoyage.

12 postes sont créés à la DVD pour accompagner cette transformation de l'espace public : 4 postes pour la création d'une agence de réalisation des grands projets, 2 postes pour renforcer la Mission vélo, 4 postes pour la préfiguration de la « politique du quartier », 1 poste pour renforcer la subdivision du 10^{ème} arrondissement au regard des projets à mener dans son secteur et 1 poste pour améliorer, grâce à la gestion de maintenance assistée par ordinateur, le suivi du patrimoine de voirie.

À la DEVE, 7 postes sont créés pour les nouveaux projets de végétalisation, notamment les forêts urbaines, et pour accroître la veille sanitaire sur le parc d'arbres de la Ville.

5 postes sont créés à la DCPA pour le développement des projets de cours Oasis dans les écoles.

Enfin, 14 postes de DGAS dans les mairies d'arrondissement sont créés à la DDCT pour accompagner la territorialisation de l'action municipale. Ces créations font suite à une expérimentation menée dans les mairies des 10^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements, où 3 postes de DGAS avaient été créés au BS 2019.

4) Accompagner la transition écologique de la Ville, à travers notamment la mise en place d'un PLU bioclimatique, la stratégie d'agriculture et d'alimentation durables et l'action sur la performance énergétique : 15 postes

À la DU, 3 postes sont créés pour 3 ans pour l'élaboration du nouveau PLU Bioclimatique.

La stratégie d'agriculture et d'alimentation durables se traduit quant à elle par la création de 2 postes à la DEVE.

Ces renforcements sont accompagnés par la création d'1 poste à la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) pour le développement et le soutien aux entreprises du secteur primaire.

Les objectifs de la Ville en matière de performance énergétique et de qualité des infrastructures se traduisent par la création de 6 postes à la DVD pour la mise en œuvre et le suivi du contrat signalisation et éclairage public. À la DCPA, 2 postes seront consacrés au développement des énergies renouvelables.

Enfin à la DLH, 1 poste est créé au service du logement et de son financement pour renforcer l'expertise technique sur les projets de rénovation énergétique des bâtiments du parc social.

5) Développer l'offre de services publics : 73 postes

En attendant le programme d'investissement de la nouvelle mandature, quelques équipements décidés sous la précédente mandature seront livrés en 2021.

À la DFPE, 39 postes sont créés :

- 14 postes pour les extensions et restructurations d'établissements d'accueil de la petite enfance, avec 4 extensions et fusions de crèches (Prokofiev 18^{ème}, Schlœsing 16^{ème}, Brunetière 17^{ème}, Drouot 9^{ème}) et une restructuration de 2 centres de PMI (La Chapelle 18^{ème} et Rivière 19^{ème}) ;
- 12 postes de puéricultrices, dont 8 pour un doublement des adjointes à la directrice dans les établissements de plus de 90 places et 4 postes pour faciliter le remplacement des absences de courte durée ;
- 3 postes pour l'accueil des enfants porteurs de handicap ;
- 2 postes au service de Protection Maternelle et Infantile (1 encadrant et 1 chargé de projet du logiciel de gestion des agréments des assistantes maternelles) ;
- 8 postes de renfort des fonctions supports se répartissant entre service des ressources humaines, service financier et contrôle de la gestion partenariale.

À la DASCO, 23 postes sont créés pour les ouvertures, extensions et restructuration d'établissements scolaires : 11 postes pour l'école polyvalente Bruneseau (13^{ème}), 7 pour l'extension de la polyvalente Erlanger (16^{ème}), 2 postes pour la restructuration de l'école Labori (18^{ème}) et 3 postes pour l'aménagement d'un réfectoire au collège Mallarmé (17^{ème}).

À la DAC, 3 postes sont créés pour la préfiguration de la médiathèque Jean Quarré qui ouvrira début 2023 dans le 19^{ème} arrondissement.

La montée en charge des conservatoires municipaux de Paris Centre et du 14^{ème} arrondissement nécessitent par ailleurs la création de 5 224 heures d'enseignement.

2 postes sont également créés à la DGJOPGE pour les projets « Célébrations » et « Volontaires ». La DGJOPGE bénéficiera également du renfort de 2 chefs de projets techniques transférés temporairement depuis la DCPA.

À la DJS, 3 postes sont créés pour renforcer la sous-direction de l'action sportive et 1 poste pour améliorer la coordination de la politique sportive.

A la DAC, 1 poste est créé pour l'organisation de l'Olympiade culturelle.

Enfin, toujours à la DAC, 1 poste est créé au bureau des arts visuels pour accompagner la diffusion et la médiation des œuvres des collections municipales auprès des Parisiens issus des quartiers populaires.

6) Améliorer et renforcer la relation à l'utilisateur : 4 postes

Faire connaître, expliquer et rendre plus efficace l'action municipale constituent des enjeux majeurs qui passent par le renforcement de la qualité de la relation à l'utilisateur.

Ainsi à la DLH, 2 postes sont créés pour mettre en place le nouveau service « Partenariat et relations usagers ».

À la DDCT, 1 poste est créé pour renforcer le service de relation à l'utilisateur.

Enfin, à la DCPA, 1 poste est créé pour améliorer la communication auprès des usagers sur la construction et la rénovation des bâtiments.

7) Renforts divers au service de l'action municipale : 23 postes

À la DRH, 6 postes sont créés pour permettre à l'agence de mission d'atteindre ses objectifs. L'agence mission propose à des cadres en transition professionnelle des missions de courte durée, d'expertise ou de renfort au service des directions,

À la DSIN, 6 emplois d'ingénieur et d'architecte sont créés pour accompagner le développement du télétravail, le développement du système d'information RH et des nouvelles applications.

À la DAE, 2 postes sont créés pour renforcer la logistique des écoles d'art.

À la DDCT, 7 postes sont créés : 1 pour l'école des métiers de l'état-civil, 2 à la Sous-Direction de la Politique de la Ville et 4 pour le renfort des moyens administratifs des élus.

2 postes sont créés à la DICOM pour des régularisations.

8) Redéploiements, mesures de périmètres et transformations

Le solde des changements de périmètre est de -76 postes

Ils concernent 2 créations à la DFPE pour la reprise progressive des personnels des jardins d'enfants Paris Habitat et la suppression de 78 postes à la DASCOS dans le cadre du transfert de gestion des lycées municipaux à la Région Ile-de-France.

Les transferts internes

Au titre des transferts de mission et des régularisations de situations individuelles, on peut citer les mouvements suivants :

- Transfert de 5 postes entre la DAE, la DFPE et la DFA pour la reprise d'une partie de la gestion comptable au service de la gestion déléguée de la DFA ;
- Transfert d'1 poste entre la DASES et la DFA pour les marchés d'accompagnement du RSA ;
- Transfert de 3 postes du service de gestion de crise entre la DPSP et le SG ;
- Transfert de 17 postes entre la DILT et la DICOM pour optimiser la gestion des agents du protocole et de ceux chargés des missions de logistique, reprographie de masse, courrier et fournitures ;
- Transfert de 4 postes entre la DDCT et la DILT pour le transfert en gestion des 3 bâtiments des mairies des 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} arrondissements ;
- Transfert de 2 postes entre la DCPA et la DGJOPGE.

Transformations pour mettre en cohérence les effectifs réels et budgétaires

Les transformations permettent une meilleure adéquation du schéma d'emploi avec les besoins fonctionnels des directions.

Le solde de ces opérations est de - 4.

28 transformations catégorielles pour la reconnaissance des responsabilités des agents et l'amélioration des parcours via, notamment, un accès facilité à la catégorie B

Les transformations catégorielles sont destinées à sécuriser les parcours professionnels et à offrir de meilleures perspectives de carrière aux personnels au sein de la collectivité parisienne.

A la DLH, la seconde phase de requalification de la catégorie C à la catégorie B des conseillers des antennes logement se traduit par 16 nouvelles transformations d'adjoint administratif en secrétaire médical et social.

3 requalifications sur l'emploi fonctionnel de chef d'exploitation sont effectuées pour renforcer le service de prévention à la DPE.

7 postes d'adjoint technique sont requalifiés en 7 postes de technicien supérieur à la DSIN afin de mieux répondre aux besoins professionnels du service de l'assistance informatique de proximité.

1 transformation de chef d'exploitation en CAPSA est effectuée à la DJS.

Enfin, 1 transformation de catégorie C en catégorie B est actée au profit du Département Faune et Action de Salubrité (DFAS) dans le cadre du plan stratégique de dératisation.

Le solde de ces opérations est neutre.

91 postes font l'objet de redéploiements

Les redéploiements opérés au BP 2021 restent très modérés.

Le principal contributeur est le secteur scolaire sous l'effet de la baisse de la démographie scolaire avec - 62 postes. Les corps concernés sont les adjoints d'animation avec -55 postes ; les adjoints techniques avec -19 postes ; les professeurs de la Ville de Paris avec -6 postes ; les assistants socio-éducatifs et les agents techniques de la petite enfance avec -4 postes pour chacun de ces corps ; les agents spécialisés des écoles maternelles, les mécaniciens en prothèses dentaires et les agents contractuels chargés de la communication avec -1 poste chacun.

Au global, avec 585 créations dont 250 renforts temporaires (dont les supports seront détruits au 3 juillet 2021), -91 redéploiements, -76 au titre des changements de périmètre et un solde négatif de 4 au titre des transformations, le projet de budget emplois affiche un solde positif de 164 postes au 31/12/2021. Les heures de vacations d'enseignement diminuent de 14 776. L'impact en masse salariale de ce budget emplois est de 15,27 M€, dont 9,12 M€ sur 2021 et un effet report sur 2022 de 6,15 M€.

Je vous prie, mes cher-e-s collègues, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris